

AIDE-MÉMOIRE : la conformité du milieu clinique

Liste non-exhaustive présentée à titre informatif. Dernière mise à jour : Septembre 2023.



CONSULTEZ LA DERNIÈRE VERSION AU
oppq.qc.ca/document/aide-memoire-conformite-milieu



IDENTIFICATION DU PROFESSIONNEL ET AFFICHAGE DES RÈGLEMENTS

- Identification conforme au permis dont le membre est titulaire par l'une ou l'autre des manières suivantes :
 - Afficher dans son lieu de travail et à la vue des clients son permis d'exercice délivré par l'Ordre ou son nom suivi de son titre.
 - Le cas échéant, arborer un insigne sur lequel est inscrit son nom suivi de son titre.

N.B. Le diplôme n'est pas considéré comme une preuve d'affichage du titre.
- Affichage d'une copie à jour du *Code de déontologie* à la vue du public avec les coordonnées de l'OPPO (ou disponible sur demande)
- Affichage d'une copie à jour du *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'OPPO* avec les coordonnées de l'OPPO (pour les membres travaillant en milieu privé)
- Affichage de toute attestation de formation délivrée par l'OPPO (fortement recommandé)



CONSERVATION DES DOSSIERS

- Dossiers conservés en un endroit inaccessible par le public, ou dans un meuble fermé à clé
- Dossiers conservés pour une période minimale de 5 ans après leur fermeture, incluant les reçus d'honoraires pour les services rendus
- Procédure pour assurer la confidentialité des renseignements contenus dans les dossiers lors de leur destruction



AMÉNAGEMENT PHYSIQUE DU LIEU Confidentialité, asepsie, sécurité et propreté

- Respect des normes sanitaires en vigueur émises par la CNESST et l'INSPQ
- Respect des normes relatives à l'entretien, au nettoyage et à la désinfection des équipements utilisés (éponges, goniomètres, stéthoscopes, vélos stationnaires, lits électriques, bain-tourbillon, etc.)
- Conservation et élimination sécuritaires des médicaments, produits et substances utilisés en physiothérapie (p. ex., respect des dates de péremption pour les crèmes)
- Identification et entreposage adéquats du matériel appartenant au client et utilisé en physiothérapie (p. ex., Thera bite, électrodes)
- Respect des normes relatives à l'innocuité des gels à ultrasons
- Procédure adéquate de nettoyage et de désinfection des équipements d'hydrothérapie
- Bain-tourbillon relié à un disjoncteur
- Présence des éléments suivants : sortie d'urgence, trousse de premiers soins, détecteurs de fumée et extincteurs
- Propreté des lieux, de l'équipement, de la literie et de la lingerie
- Confidentialité des conversations :
 - Prendre les moyens raisonnables afin que l'endroit utilisé pour avoir une conversation avec son client ne permette à aucune autre personne d'en entendre le contenu, notamment les personnes qui sont dans la salle d'attente ou dans une salle adjacente.



Ordre professionnel
de la physiothérapie
du Québec



FACTURATION ET REÇUS

- Reçus conformes et représentatifs des services rendus
 - Nom du patient
 - Date de la visite
 - Nature du traitement effectué
 - Montant réel facturé
 - Nom complet et titre du professionnel qui a rendu le service



HOMOLOGATION ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS

- Homologation par Santé Canada des instruments médicaux utilisés
- Entretien régulier des équipements d'électrothérapie par une personne compétente
- Registre sur l'entretien des équipements d'électrothérapie disponible et à jour
- Vérification régulière et, le cas échéant, entretien de tout équipement de physiothérapie pour en assurer l'utilisation sécuritaire (p. ex., table électrique, tapis roulant)



RÉÉDUCATION PÉRINÉALE ET PELVIENNE

- Port de gants médicaux à usage unique
- Utilisation de gel bactériostatique ou stérile
- Poubelle réservée au matériel jetable (gants, condoms, mouchoirs)
- Respect des normes du fabricant pour le nettoyage, la désinfection et, le cas échéant, la stérilisation du matériel à usage interne (p. ex., périnomètre, cônes vaginaux, sondes)
- Application d'une procédure adéquate pour le nettoyage, la désinfection ou la stérilisation des pessaires d'essai
- Utilisation d'une solution de désinfection adéquate pour l'équipement médical (incluant les tables de traitement)
- Application d'une procédure adéquate de nettoyage de la literie et des vêtements
- Identification et entreposage sécuritaire du matériel appartenant au patient (sondes, électrodes, ballonnets)
- Accès facile au lavabo et aux toilettes



PUNCTURE PHYSIOTHÉRAPIQUE AVEC AIGUILLES SÈCHES

- Utilisation d'aiguilles à usage unique
- Respect des dates de péremption des aiguilles
- Entreposage sécuritaire des aiguilles
- Accès facile au lavabo
- Mesures prophylactiques mises en place et connues en cas de puncture accidentelle

Élimination sécuritaire des déchets biomédicaux

- Bac de récupération d'aiguilles standard approuvé par CSA et entreposé dans un endroit sécuritaire
- Conservation des coupons de ramassage des bacs de récupération ou tenue d'un registre contenant les informations suivantes :
 - date de dépôt ;
 - coordonnées du lieu du dépôt ;
 - nombre de contenants ;
 - poids total des déchets éliminés ;
 - nom de la personne ayant procédé à l'élimination sécuritaire.



LIENS UTILES

Code de déontologie des physiothérapeutes et des thérapeutes en réadaptation physique

oppq.qc.ca/document/code-deontologie/

Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes des membres de l'OPPO

oppq.qc.ca/document/reglement-conciliation-arbitrage-comptes/

Règlement sur les dossiers, les lieux d'exercice, les équipements et la cessation d'exercice

oppq.qc.ca/membres/politiques-et-reglements/tenue-dossier-equipement/

Foire aux questions sur la déontologie et le processus disciplinaire

oppq.qc.ca/faq/deontologie-discipline/

Prévention et contrôle des infections Canada - Énoncé de position sur les gels médicaux

oppq.qc.ca/document/enonce-position-gels-medicaux/

Recommandations sur le nettoyage et la désinfection des équipements d'hydrothérapie des établissements de soins au Québec

inspq.qc.ca/publications/568



Ordre professionnel
de la physiothérapie
du Québec